

**Politique d'achat et marchés publics
pour la troisième édition des Matinales du Développement durable**

Sensibiliser les entreprises aux différentes facettes du développement durable, et leur offrir des solutions concrètes pour amorcer une démarche de durabilité : l'objectif des troisièmes Matinales du Développement durable a une nouvelle fois été atteint mercredi 3 février.

Organisé conjointement par l'Agence intercommunale de développement IDETA au travers de son programme B & vert, par UCM Environnement et par la CCIWapi, ce troisième acte abordait la thématique des achats durables en entreprise. Deux sous-thèmes ont été abordés :

- Comment organiser une politique d'achats durables au sein de l'entreprise ?
- Le Plan d'action fédéral « marchés publics durables 2009-2011 »

Jacques Moyson, administrateur de l'ABCAL (Association Belges des Cadres d'Achat et de Logistique), professeur et consultant en gestion des Achats, Logistique et développement durable, animait la première partie.

L'orateur a rappelé que les achats durables constituent un levier essentiel pour sortir de la crise. Mettre en place une telle politique, si elle est bien maîtrisée, confère à l'entreprise une image positive, contribue au respect des réglementations, réduit le coût des services/produits, permet de développer des produits « verts » innovants mais également d'éviter les ruptures d'approvisionnement. Le tout en s'évertuant à réduire les impacts environnementaux de l'activité de la société. M. Moyson a détaillé les outils mis à disposition des entreprises pour installer ce type de réflexe, à même de (ré)concilier les impératifs économiques et environnementaux, deux piliers du développement durable.

La seconde conférence était menée par Hamidi Idrissi, experte au SPF Développement Durable. Elle avait pour but de présenter le plan d'action fédéral « marchés publics durables 2009-2011 ». Un plan qui ambitionne, sur base des instruments disponibles, de rendre durables un minimum de 50 % des procédures d'achat au niveau fédéral d'ici 2011. Ces marchés publics durables représentent une belle opportunité pour les entreprises qui sauront s'adapter et qui sauront donc répondre aux considérations environnementales, sociales et éthiques dans les procédures de marchés publics.

Pour les entreprises qui désireraient plus d'information :

Yann Ducatteuw (IDETA – B & vert – 069.57.23.24)

Jean-Christophe Masure (UCM Environnement – 069.34.36.45)

Contact presse :

Alexandre Valée (IDETA - attaché de presse – 0495/276.286 – valee@ideta.be)